

Q1. I have a clarification question in regards to the concurrent user management compliance at CRA.

The definition states:

7.13.3 DEFINITION OF A CONCURRENT USER

A "Concurrent User License" entitles the designated number of simultaneous Users specified in Annex B Pricing and Basis of Payment to access, install, copy, deploy, test and use the Licensed Software for government purposes unrestricted by the number or type of individual users, as well as, unrestricted by the number or type of installations, locations, servers, processors, data, documents, transactions, platforms, devices, networks, operating systems, application program interfaces or operating environments that a User may be using or processing at any time including any equipment required to allow Users to work remotely; all without requiring the purchase of any further licenses or rights.

How does CRA plan to manage the number of concurrent users when the proposed software is installed locally on the desktop computer? What mechanisms does CRA have in place to monitor and measure concurrent users?

A1. The server will manage and enforce the number of connections to the application.

Q1. Demande de clarification au sujet de la gestion de l'adhésion de la licence d'utilisation simultanée à l'ARC.

La définition dit :

7.13.3 DÉFINITION D'UN UTILISATEUR SIMULTANÉ

Une « licence d'utilisation simultanée » accorde à un nombre désigné d'utilisateurs simultanés indiqués à l'annexe B, Établissement de prix et base de paiement, le droit d'accéder au logiciel sous licence, de l'installer, de le copier, de le déployer, de le tester et de l'utiliser à des fins gouvernementales, sans restriction quant au nombre ou au type d'utilisateurs individuels, ainsi que d'installations, d'emplacements, de serveurs, de processeurs, de données, de documents, de transactions, de plates-formes, d'appareils, de réseaux, de systèmes d'exploitation, d'interfaces de programmes d'application ou d'environnements d'exploitation qu'un utilisateur peut utiliser ou traiter à tout moment, y compris tout équipement requis permettant aux utilisateurs de travailler à distance, sans qu'il soit nécessaire d'acheter d'autres licences ou droits d'utilisation.

Prière de clarifier comment l'ARC va adhérer aux nombres d'utilisateurs simultanés lorsque le logiciel proposé est installé localement sur les ordinateurs de bureau? Qu'est-ce que l'ARC a mis en place pour leur permettre de gérer l'adhésion aux nombres d'utilisateurs simultanés?

R1. Le serveur va gérer et faire respecter le nombre de connexions à l'application.